



**HAL**  
open science

## La liberté est-elle une illusion? (cours de méthodologie de la dissertation- 2/4 - plan réfutatif ) Didactique.

Thibault Jean-Fred Masset

### ► To cite this version:

Thibault Jean-Fred Masset. La liberté est-elle une illusion? (cours de méthodologie de la dissertation- 2/4 - plan réfutatif ) Didactique.. Licence. La liberté est-elle une illusion?, France. 2024, pp.13. halshs-04722304v1

**HAL Id: halshs-04722304**

**<https://shs.hal.science/halshs-04722304v1>**

Submitted on 4 Oct 2024 (v1), last revised 9 Oct 2024 (v2)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

# Didactique-Cours de philosophie de début d'année

par Thibault Masset

## Apprentissage de la méthodologie appliquée de la dissertation - 2/4

### 2- Découverte du plan rhétorique, éristique, réfutatif

Question-sujet : La liberté est-elle une illusion ?

La dissertation comporte trois parties :

- a. L'introduction,
- b. Le développement,
- c. La conclusion.

#### **L'introduction**

- a. explicitation de la méthode avant de rédiger l'introduction
- b. l'introduction rédigée

#### **Explicitation de l'intention de rédaction pour l'introduction.**

Dans l'introduction ci-dessous (page 2), je vais commencer par tâcher de (1) donner une consistance à la question-sujet. Mon but est d'abord de montrer que nous avons une ou des raisons de se poser cette question. Cette étape de l'introduction étant achevée, je suis autorisé à (2) analyser le contenu spécifique de la question-sujet, en étant attentif à la précision de son énoncé pour identifier sa signification spécifique. En troisième lieu, je vais (3) dégager les enjeux, c'est-à-dire les conséquences théoriques associées aux réponses possibles à la question-sujet, j'en tirerai (5) un problème puis (5) j'annoncerai mon plan.

Pour faire cela, (étape 1 donner une consistance à la question-sujet), il faut donc par rapport à ce sujet « La liberté n'est-elle qu'une illusion ? » que je crée un doute sur l'existence de la liberté. Je vais procéder en trois étapes. Je prends pour point de départ l'aspect subjectif, individuel : le sentiment de liberté. Celui-ci est variable donc l'existence de la liberté est incertaine. La subjectivité étant dans l'impasse. Je vais examiner si on peut dépasser cette impasse subjective en appréhendant objectivement, factuellement la liberté, ici à l'échelle collective, à l'échelle politique, géographique, par comparaison de deux régimes politiques. La liberté semble au premier abord attester d'un fait politique des libertés mais ce fait s'évanouit lui aussi en portant un regard plus attentif au régime démocratique, pris lui-même dans une mécanique de la répétition, ainsi même objectivement,

l'existence assurée de la liberté demeure incertaine. Ce doute persistant motive la question, lui donne une consistance, une raison. On peut passer à l'étape 2. Analyser etc.

Voici comment cela se traduit en passant à la rédaction :

### **Introduction :**

Le phénomène de la liberté semble ambigu. Evidente quand on l'éprouve, celle-ci disparaît face au moindre obstacle. Pourtant, une vie vécue en démocratie ne ressemble pas à celle vécue sous un régime autoritaire. L'une est libre là où l'autre est marquée par la contrainte et la privation. Cette remarque nous incite à voir en la liberté une certitude factuelle. Pour autant, même en démocratie, à un niveau plus fondamental, la simple répétition des temps de la vie quotidienne recharge notre doute sur son existence. La répétition de l'ordinaire semble mécanique, jour après jour, semaine après semaine. Nous avançons mécaniquement dans l'existence. (Nous nous levons, déjeunons, nous nous lavons, habillons, partons au travail, mangeons, revenons, nous nous reposons, dormons, et nous repartons, ainsi de suite.) Ici encore, il s'agit d'une intuition. Ainsi, face à cette ambiguïté du phénomène de la liberté, il nous est nécessaire d'examiner son être, sa nature illusoire ou réelle. D'où vient cette ambiguïté ? Si nous devions admettre que la liberté est de l'ordre d'une illusion, cela impliquerait qu'il y ait une totale distorsion entre le phénomène et sa nature véritable, qui serait son essence opposée : l'apparaître serait l'inverse de l'être plutôt qu'un élément de sa série. Il nous faudra donc déterminer si la liberté est un phénomène subjectif sans consistance, auquel cas, nous devons mettre à jour non seulement le mécanisme qui produit l'illusion, sa cause efficiente, mais également sa raison, la raison de son existence. Deux solutions se présentent à nous. En nous affranchissant de la part subjective qui conduit à la confusion, nous nous placerons sur le plan ontologique et cosmologique pour dégager la principale implication : en renonçant au principe de la liberté, nous admettons nécessairement l'universalité du principe de causalité et toutes les conséquences<sup>1</sup> associées. A l'inverse, si notre

---

<sup>1</sup> : une illustration de conséquences dans le domaine des actions humaines serait le changement de nature de l'édifice du droit et de toutes nos institutions morales et juridiques dont judiciaires qui ne deviendraient qu'une simple convention. Un juge, convaincu de l'inexistence de la liberté, ne ferait que comme si celle-ci existait tout en sachant que la société produit mécaniquement et statistiquement un pourcentage de criminels et délinquants irréductible dont il faut simplement réguler les actions bien que l'analyse des parcours de vie témoignerait davantage d'un déterminisme social ( absences de repères parentaux, violences, vie en foyer, précarités sociales, économiques, affectives, abus, milieux violents, exemples de réussites à proximité créant un écart suscitant l'envie, décès subis, isolements, rupture récente : tous ces éléments seraient autant de facteurs combinés qui produiraient un début puis la confirmation d'une trajectoire criminelle. Admettre ontologiquement, le caractère illusoire de la liberté conduirait alors à considérer judiciairement toute personne comme néanmoins responsable de ces actes

examen aboutit à l'établissement de l'existence de la liberté, un autre problème se poserait à nous : comment en concilier l'existence de celle-ci avec le principe de causalité ? Est-ce même conciliable ? faudra-t-il admettre une exception à cette universalité ? Dans un premier temps nous verrons en quoi X, puis nous observerons que Y pour enfin soutenir que Z.

## **Développement,**

- a. Un rappel méthodologique
- b. Le développement lié à la question-sujet.

Rappel de la méthodologie de construction d'un plan de développement rhétorique.

Pour le plan rhétorique réfutatif, le développement est organisé comme il suit :

- I. Partie I = thèse<sup>2</sup> I = Affirmation de la thèse que je n'aime pas,
- II. Partie II = mise en doute de la thèse I ( « est-on sûr de I ? »),
- III. Partie III = Affirmation de la thèse que j'aime.

A l'intérieur de chaque partie : il y a trois arguments.

Chaque argument défend la thèse de la partie.

L'argument est logiquement lié à la thèse car il formule une raison théorique soutenant la thèse. La conjonction « car » doit toujours pouvoir relier la thèse et l'argument

Un argument par paragraphe. L'ordre logique à suivre est : thèse, argument, explication de l'argument, mobilisation d'une référence soutenant l'argument, explicitation de la référence, liaison à l'argument et à la thèse, transition d'argument ou de partie.

Ne pas oublier les transitions entre arguments et surtout entre les parties sinon rien n'autorise logiquement à poursuivre l'examen.

---

pour maintenir l'ordre social alors même que nous sommes tous et toutes déterminés, incités, conduit à agir selon le poids des causes sociales déterminant nos actions. Selon cette perspective, les condamnations sanctionnent alors davantage des milieux et des contextes conduisant aux délits et aux crimes plutôt que des personnes dont on évaluerait le vice intrinsèque à leurs actions.

<sup>2</sup> : thèse = réponse directe et explicite à la question sujet.

**Développement** concernant le sujet : La liberté est-elle une illusion ?

I. (Thèse I) La liberté n'est pas une illusion.

Définition liberté : capacité d'agir indépendamment des obligations sociales.

1. (Argument social) Il existe des comportements sociaux et trajectoires sociales indépendants des normes. Il y a donc des comportements libres.

**Explication de l'argument** : une majorité de personnes naissent, vivent et meurent dans un milieu social similaire entre leur milieu de départ et milieu d'arrivée. Ces existences ne peuvent pas assurément attester d'une vie choisie. L'hypothèse de vies subies demeure. Pour attester de l'existence d'un fait social de la liberté, il faut établir l'existence d'existences menées par choix délibéré par un sujet social. Socialement, les trajectoires ascendantes d'émancipation sociale passant d'un milieu pauvre à un milieu riche, ou les changements radicaux dans les caractéristiques culturelles entre le milieu de départ et milieu d'arrivée (athée vers croyant, croyant vers athée, etc.) peuvent attester d'un fait social de la liberté.

**Références possibles** : *les transclasses ou la non reproduction* de C.Jacquet (reposant sur Spinoza, *Ethique*) D.Eribon, *retour à Reims*. A.Ernaux, *La Place*.

**Exemple illustratif** : A.Ernaux, *La Place*. Shakespeare, *Roméo et Juliette*. Capulet, Montaigu.

**Transition : condition/fondement**. Un tel comportement humain dit libre doit pouvoir être fondé rationnellement pour sortir de l'ambiguïté. (entre croyance ou fait). Il faut pouvoir rendre compte du fait de la liberté. Scientifiquement, il doit reposer sur une base biologique qui doit en être sa condition de possibilité objective. Quelle est la condition objective de possibilité d'un fait social de la liberté ?

2. (Argument biologique, anatomique, individuel) La raison de la possibilité d'un fait social de la liberté humaine se trouve dans l'existence de l'organe du cerveau humain, qui en est la raison biologique anatomique.

**Explication de l'argument** : l'instinct est le principe général expliquant le comportement des animaux. (L'action est réflexe, la réponse à un stimuli est immédiate sensori-motrice, les nerfs afférents traduisent le stimuli en potentiels d'actions traités par le centre nerveux et déclenchant une réponse réflexe (ex : chaleur, la main se retire ; bruit fort, action de fuite). A tout stimuli dangereux,

une réaction immédiate est mécaniquement déclenchée. Il s'agit d'une réponse mécanique.

Différemment, l'intelligence permise par le cerveau humain fait figure d'exception à cette généralité. Le cerveau humain offre la possibilité de subir  $n$  stimuli simultanément et de différer la réponse par une évaluation réflexive du sujet dont la réponse devient indéterminable à l'avance. L'organe cerveau permet d'une telle réponse médiate, différée en tant qu'il agit comme un centre d'indétermination.

**Référence nécessaire :** Bergson, *Matière et Mémoire I*, le cerveau comme centre d'indétermination<sup>3</sup>. (voir textes)

Le cerveau permet de ne plus répondre directement à des stimuli, il n'est pas similaire dans son fonctionnement à l'instinct.

Déduction : il s'opère, avec le cerveau, une sortie du régime de la causalité mécanique. Par cela, il rend possible et est la condition de la liberté qui est une réponse indéterminée à l'avance et une capacité de pouvoir agir indépendamment des stimuli qui mécaniquement conduiraient à déterminer notre action ou comportement. (face à un bruit de danger l'humain peut décider de faire face au danger, comme il peut fuir ou chercher à évaluer davantage, ainsi de suite, rien n'est assuré à l'avance dans sa réponse)

**Transition : condition de possibilité :** comment dépasser l'apparence difficulté à concevoir une exception (l'intelligence et son support matériel le cerveau) à un principe général de l'instinct chez les animaux ? Comment l'existence d'un tel organe, le cerveau, permettant une telle chose (sortir du régime de la causalité mécanique), est-il possible (donner la raison du fait du cerveau) ?

3. (**Argument**) Le cerveau humain est le « siège de la liberté humaine » ou plutôt la condition de possibilité biologique de la liberté humaine et de tout comportement libre est le produit de l'évolution (non téléologique).

**Explication de l'argument :** rappel sur la théorie de l'évolution (les mutations au hasard comme moteur, la variabilité du milieu comme condition contingente, la rencontre fortuite entre les mutations au hasard et un milieu contingent, font devenir avantageuses, neutres ou désavantageuses les mutations de leurs porteurs,

---

<sup>3</sup> : d'autres philosophes de traditions distinctes peuvent suivre en un sens Bergson, notamment des modèles non plus biologiques mais mathématiques probabilistes, modèle de l'action consciente de Norman-Shallice. Au ch. 2 de *L'énergie spirituelle*, Bergson abonde dans le centre du refus du déterminisme comme un réductionnisme. Bergson, *L'énergie spirituelle*, chap. 2 (« l'âme et le corps »).

porteurs qui se reproduisent et conservent ces mutations : ce type d'organisme se conserve autant de temps qu'il est adapté aux milieux ultérieurs auquel il est soumis)

Le cerveau signe l'émergence d'une propriété nouvelle dans le vivant ; la théorie de l'émergence est une interprétation de la théorie de l'évolution qui consiste à admettre qu'à partir d'un certain seuil de complexité de relations entre éléments formant dès lors un ensemble, une propriété nouvelle peut émerger de celui-ci. Ici, le cerveau est une branche évolutive distincte de l'orientation de la branche de l'instinct. Le cerveau humain de la lignée *homo sapiens* lui offre une capacité à agir sans être conditionné directement par des stimuli qui « tendent » à déterminer mécaniquement le comportement et l'action. Dans la lignée homo, *homo sapiens* signe l'émergence de la liberté selon la théorie de l'émergentisme.

**Référence souhaitée sur le mécanisme de l'évolution** : Jacques Monod, *le Hasard et la nécessité*. Ou cours SVT.

**Référence possible sur l'émergentisme** : Bergson, *L'Energie spirituelle*, le manteau et le clou. Références anglosaxonnes possibles. (Petit article clair : Juignet, Patrick. Le concept d'émergence. *Philosophie, science et société*. 2016. <https://philosciences.com/le-concept-d-emergence>.)

**Transition de partie** : Résumé + bascule logique. S'il semble, il y avoir des conditions de possibilité, le fait n'est néanmoins pas attesté. (Arg 2 et Arg 3 n'établissent que des conditions de possibilité de la liberté et non l'existence de la liberté elle-même. Il n'y a donc qu'un argument sur le fait de la liberté. Y a-t-il véritablement un fait social de la liberté ou est-ce l'ignorance des causes sociales fines qui nous conduirait plutôt à nous méprendre sur le statut des comportements qui nous paraissent libres ?

II. **(Mise en doute de la partie I)** Est-on sûr que la liberté ne soit pas illusoire ?

Ce que nous avons affirmé être un fait et des conditions attestées de la liberté ne sont-elles pas illusoires ?

1. **(Anti-argument)** Y a-t-il un fait social de la liberté ou plutôt un fait social du conditionnement social ordinaire ?

**Déf nominale de l'illusion** : le propre de l'illusion est d'offrir une apparence de réalité. Nous serions dans l'apparence et la croyance en une liberté au lieu d'être dans la réalité.

**Explication de l'anti-argument** : D'une part, les illustrations littéraires évoquées ne sont que des produits de l'imagination, donc il n'y a aucune fiabilité en les convoquant pour attester d'une existence réelle de la liberté. *Roméo et Juliette* est une fiction. De plus, la notion de « transclasses » de C.Jacquet nous permet de mettre un mot sur une réalité sociale mais nous avons commis une erreur en ce sens que nous avons produit une extrapolation excessive abusive quand nous en inférons un fait social de la liberté. Le niveau de preuve est insuffisant. Seule une démarche scientifique permettrait d'établir un tel fait. Or, les seules démarches scientifiques dont nous disposons établissent l'inverse de la liberté.

**Référence** : Une expérience de psychologie collective, selon un protocole d'apparence scientifique telle que celle de S.Milgram, atteste bien davantage d'une absence de liberté généralisée dans une grande partie du champ social que de l'existence de la liberté. Milgram présente par son expérimentation, une forme de loi pragmatique du fonctionnement psychique en situation d'interaction sociale. Face à une autorité hiérarchique et engagé dans une action commune de personnes de même niveau, le sujet humain semble déterminer son comportement dans le sens du conformisme même face à la négation de ses propres principes moraux. L'autorité et le poids du regard et des actions des autres agissent comme des conditionnements inhibiteurs de toute prise de décision non conforme à l'autorité et au groupe. Le risque étant les représailles de l'autorité et l'exclusion du groupe, c'est-à-dire payer le coût de la réprobation et de l'isolement. Ainsi, les individus agissent comme les autres. Par généralisation, on peut donc penser que les individus, dès qu'ils sont réunis dans un espace clos ou codé, forment un système qui détermine les comportements acceptables et ce système d'interaction oblige les individus.

**Illustration pédagogique** : dans une classe, l'autorité est le professeur, les élèves adoptent une attitude et un niveau de langue ainsi que des types de sujets de discussions déterminés par ce cadre ; l'espace social du couloir créée également par les personnes qui y sont un code associé, un autre type de discussion ; un cadre familial ouvre encore un autre type de comportement et de discussions, etc.)

Déduction : la règle générale de la société est donc bien le poids des normes : il inhibe toute attitude d'indépendance et d'affranchissement des normes et des



obligations sociales. On peut formuler l'hypothèse pour les transclasses d'une contradiction trop grande entre des données possédées par l'agent social et les coordonnées de son milieu qui réactionnellement induit une trajectoire transclasse.

**Transition** : Y a-t-il un fondement dès lors à un tel conditionnement général? N'y a-t-il pas contradiction avec l'existence d'un cerveau comme condition de possibilité d'une liberté à l'échelle sociale ?

2. (**Anti-Argument**) Le fondement anatomique désigné pour soutenir l'hypothèse de la liberté est-il valable ?

**Explication de l'anti-argument** : le cerveau avait été considéré comme un organe isolé. En isolant artificiellement celui-ci nous avons commis une erreur de raisonnement et d'interprétation des possibilités qu'il recèle ; s'il donne l'apparence de rendre possible la liberté, c'est à cause de l'omission de notre part du système entier auquel le cerveau est intégré, notamment le système de conditionnement endocrinien qui en détermine les réponses appropriées au milieu. Le cerveau est un élément dans un système plus vaste anatomique et, en se plaçant au niveau du système entier, on peut en saisir le caractère totalement déterminé et ajusté aux exigences du milieu extérieur. Le cerveau formulera des réponses et des comportements adaptés au milieu grâce au système endocrinien agissant comme une interface d'ajustement aux exigences du milieu et un système de contrôle.

En d'autres termes, le milieu impose un ajustement du comportement adéquat au milieu. Celui-ci est rendu possible par le système endocrinien qui agit sur le cerveau, lequel est un organe sensible aux taux hormonaux, lesquels déterminent le comportement du sujet. (Un taux de dopamine haut ou de sérotonine, signifie relâchement ; un taux élevé de cortisol signifie stress déclenchant une libération d'ATP et des mouvements de fuite ; l'adrénaline et testostérone sont autant de réponses hormonales à des situations d'attaque ou défense ; etc. à certains seuils de cortisol, l'amygdale est saturée : tous ces exemples décrivent les modulations comportementales et les réponses au milieu)

**Illustration/Exemple** : le syndrome de stress post traumatique<sup>4</sup>.

Un sujet ayant été sur un théâtre de guerre, c'est-à-dire une situation de risque de mort permanent, le sujet sécrètera des taux de cortisol et adrénaline élevés constants pour être en

---

<sup>4</sup> : Référence nosologique psychiatrique : TPSD : <https://www.msmanuals.com/home/mental-health-disorders/anxiety-and-stressor-related-disorders/posttraumatic-stress-disorder-ptsd>

vigilance constante. Son sommeil sera léger. Il aura sécrété des taux adéquats à sa situation. De retour dans le monde civil, les taux acquis, rechargés par la mémoire traumatique également, créeront une inadaptation au milieu civil « pauvre » moins « intense » qu'un théâtre d'opération militaire dans un pays hostile. Les taux durablement acquis déclencheront d'eux-mêmes, à certains moments, des comportements inadéquats en situation assimilée par le cerveau à la situation antérieure ; des surréactions dangereuses peuvent se manifester ou des recherches d'anesthésie par l'alcool pour retrouver un état d'apaisement. Les dangers sont la violence et le suicide par dépression (chute des taux de dopamine, conduisant à la réduction des mouvements, des aspirations et de l'appétit de vivre.)

Ainsi, nos comportements semblent déterminés. Le cerveau, couplé au système endocrinien, n'est-il pas illusoirement la condition des comportements « libres ? » et surtout, qu'est-ce qui nous autorise à voir en ce cerveau à présent un organe distinct du mécanisme inhérent au monde animal consistant à adapter l'organisme et l'espèce à son milieu ?

3. **(Anti-Argument)** La conception de l'émergentisme n'est-elle pas artificielle?

**Explication de l'anti-argument :** L'émergentisme rendait compte d'une coupure entre le monde animal régi par l'instinct, c'est-à-dire un pur mécanisme causal action réaction stimuli, réponse immédiate et l'homme, doté d'un cerveau comme centre d'indétermination, différent la réponse et ouvrant les droits de la liberté. Cette conception ne nous semble plus pertinente à présent d'autant plus qu'elle rend possible une coupure épistémologique entre l'homme et le monde animal. Face à un cerveau à présent resitué dans son système endocrinien, n'est-on pas en droit d'y voir davantage un présupposé anthropocentrique et téléologique ? Admettre une valeur supérieure au cerveau ne semble pas objectif. Si l'on s'en tient à la théorie de l'évolution, elle ne nous affirme aucune supériorité mais au contraire un buissonnement du vivant. La représentation graphique n'est pas celle d'une ligne  $x=y$  où l'apogée est l'homme et son cerveau, mais bien une sphère partant d'un ancêtre commun, puis des différenciations de branches d'espèces, certaines s'éteignant et d'autres branches se poursuivant selon le mécanisme de la sélection naturelle. La rencontre fortuite entre le hasard des mutations et le hasard du milieu, offre aux espèces dotées d'avantages suffisants pour survivre, la possibilité de se reproduire et de se perpétuer. Si la circonférence de la sphère du vivant désigne l'état actuel des espèces encore vivantes et si le rayon représente le temps écoulé en centaines de milliers d'années séparant le centre de sa circonférence actuelle, alors nous ne sommes qu'une espèce parmi d'autres ayant su s'adapter, au même titre que les insectes, ainsi de suite, ce qui signifie de notre

organe cerveau au sein du système « cerveau-système endocrinien » n'a été qu'un outil efficace parmi d'autres pour permettre à une espèce parmi d'autres de s'adapter et de survivre.

Il nous faut donc relativiser objectivement l'importance du cerveau seul comme n'étant qu'un des outils associés d'un système cerveau-hormones remplissant au même titre que l'instinct, identiquement la fonction d'adaptation au milieu (qui plus est lorsqu'on sait que la bipédie, permettant la libération des mains de la locomotion et de la colonne phonatoire, ont fait beaucoup pour la survie de notre espèce.)

**Transition** : Au terme de cette partie, nous ne pouvons plus soutenir que la liberté ne soit pas une illusion. Son fondement théorique biologique, l'émergentisme était le produit d'un biais anthropocentrique et téléologique. Le cerveau n'est pas un centre d'indétermination parce que le saisir de manière isolée est une erreur anatomique, tout fonctionnant en système, enfin cette condition de possibilité de la liberté étant tombée, rien des comportements ne peut témoigner d'une liberté et ceux-ci nous apparaissent tels sans doute par ignorance.

### III. (Partie III, Thèse II) La liberté est une illusion.

1. (**Argument**) A l'échelle sociale, l'illusion de la liberté provient du décalage entre le ressenti subjectif et l'objectivité sociologique.

**Explication de l'argument** : Comme les sujets sociaux ne sont pas conscients des causes qui les déterminent à agir, à penser, croire, apprécier, et qu'ils font des choix délibérés et qu'ils apprécient de manière différenciée et jugent, évaluent, ils pensent être l'origine de ces contenus de décision, de ces appréciations subjectives et de leurs jugements. Or, ce que la sociologie permet de saisir est que ce que l'individu subjectivement perçoit comme un choix libre par exemple d'orientation professionnelle, le sociologue lui y observe, à une échelle statistique globale, un simple ajustement aux chances objectives de réussite de l'agent social. « Tout se passe donc comme si les catégories les plus défavorisées avaient intériorisé dans leur habitus les probabilités objectivement faibles qu'elles ont d'accéder aux études supérieures et qu'elles ajustaient leur comportement à leurs chances

objectives de réussite »<sup>5</sup> Quand il y a corrélation systématique entre la sélection subjective d'un agent social et les chances objectives réelles liées à son milieu, on dit qu'il y a déterminisme social. Mécaniquement, un milieu offre objectivement des orientations limitées prévisibles et prédictibles par la sociologie.

Si on peut y objecter que le déterminisme professionnel d'un agent social rationnel n'interdirait pas, sur un autre plan, celui des goûts, l'existence d'une liberté d'appréciation qui ne serait pas socialement déterminée, Pierre Bourdieu montre néanmoins, preuves sociologiques à l'appui, dans *la Distinction* que les goûts et les pratiques sont également des produits sociaux tout à fait déterminés composant des ensembles cohérents au sein d'un milieu. Ainsi même ce qui nous paraît le plus intime nos goûts sont le produit de notre culture et d'ailleurs le goût est un bon indicateur de la classe sociale (« le goût classe celui qui classe », il nous dit plus sûr nous que sur l'objet qu'on juge, il dit quelle est notre origine sociale)

Déduction : nous sommes des produits sociaux, les produits d'un déterminisme social. Ce que nous sommes, est ce que notre milieu a fait de nous, il n'y a pas de liberté des trajectoires. L'histoire individuelle dans un milieu donné explique les trajectoires sociales des individus. (François Dubet, sociologue étudiant l'école, évoque les micro différences (un décès ou non dans la famille, un divorce ou non, tel.le professeur.e impliqué.e dans tel établissement local disposant de programmes liés à de grandes écoles ou, telle place dans la famille, etc.) toutes ces micro-différences ajoutées dans des milieux donnés rendent compte dans la même perspective déterministe que Bourdieu des trajectoires transclasses : les modèles sociologiques fins expliquent donc bien aussi ces trajectoires qui ne sont pas du tout des produits de la liberté)

**Transition** : le déterminisme social démontre l'illusion sociale de la liberté néanmoins rien en l'état n'explique biologiquement la possibilité de ce déterminisme social car l'argument du système « cerveau-hormones » ne permet uniquement de comprendre le déterminisme des réactions comportementales (agressivité, rigidité, apathie, impulsivité, impassibilité, etc.) mais pas les

---

<sup>5</sup> : Ourdain Anne, Naulin Sidonie. *Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu. Idées économiques et sociales*, 2011/4 N° 166, p.6-14. DOI : 10.3917/idee.166.0006. URL : <https://shs.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2011-4-page-6?lang=fr>.

Des travaux actuels s'intéressent à la notion de ségrégation scolaire. Dernier travail en date le travail doctoral de O.Monso, *La ségrégation entre les établissements scolaires et ses conséquences*, 2024.

décisions d'orientations professionnelles : y a-t-il un fondement biologique au déterminisme social ?

2. (**Argument**) Le cerveau est l'organe rendant possible le déterminisme social à cause de l'interaction entropique entre plasticité cérébrale et milieu social.

Contrairement à ce que nous avons cru voir dans le cerveau, il rend possible le déterminisme social.

La propriété de la plasticité du cerveau, maximale pour un enfant, implique une capacité d'enregistrement et d'intériorisation de l'ensemble des informations provenant du milieu social dont la famille et génère une adaptation à ce milieu. C'est donc depuis l'enfance jusqu'à la période de jeune adulte, que se crée des dispositions durables comme autant d'intériorisation des codes d'un milieu et des compétences que celui-ci transmet par mimétisme. Si le jeune enfant et dans un milieu fortement local et déterminé par des compétences limitées, son adaptation est maximale à son milieu d'origine mais le conduira à une grande difficulté d'adaptation à d'autres milieux différents voire plus complexes : il ne disposera pas des outils et des techniques rendant possible une mobilité sociale. On parle d'habitus quand il s'agit d'un ensemble de dispositions systématisées propre à un milieu social et culturelle donnée. C'est le cerveau donc qui rend possible la limitation des possibilités des individus du seul fait d'une plasticité conditionnée par le milieu. En droit, isolé et dans l'absolu, le cerveau est un centre d'indétermination mais dans les faits il est un centre d'enregistrement de schèmes pratiques, de structures cognitivistes acquises dans un milieu et donc n'est qu'un outil de reproduction sociale agent d'un déterminisme.

**Transition** : Cette plasticité qui se perd ne signe donc telle pas l'abolition de l'hypothèse de la liberté ?

3. Il semble que les chemins de l'évolution, quoique multiples et parfois indirects, témoignent d'un même principe à l'œuvre- la reproduction de l'espèce-, ce qui nécessite des équilibres relatifs des fonctions des groupes sociaux différenciés dans une économie fonctionnelle plus vaste à l'échelle des sociétés comme autant de grands organismes.

Les groupes sociaux semblent varier en fonction des modifications des milieux sociaux eux-mêmes conditionnés par les ressources biologiques du milieu, déterminant des modes de production et pratiques données. Ainsi, la liberté à l'échelle psychologique du sujet, semble bien une illusion surdéterminée par

le plan social et biologique, lui-même conditionné par un ensemble de ressources dépendant de lois physiques établies. A titre de preuve, nous décrivons les lois physico-chimiques au fondement de la biologie, celle du rendement chimique de la photosynthèse.

Le rendement d'un champ est déterminé par des taux de conversion chimique des réactions entre les composés de la terre, de l'eau et des sources d'énergie solaire par le mécanisme de la photosynthèse : (Le calcul de ce rendement est produit par R.Lehoucq et reproduit ici dont on infère autre chose)



- 1 mole de photons a une énergie de 200 kJ, 1 mole/s produit 200 kW sur 200m<sup>2</sup>,
- Un hectare reçoit 50 moles de photons par seconde, 1200 h/ an
- 8 photons produite 1 molécule CH<sub>2</sub>O, brique des glucides (CH<sub>2</sub>O)<sub>n</sub>
- Le rendement est de l'ordre de 1%

Bilan : quelques tonnes de sucre par hectare et par an sont causalement produites, lesquelles à leurs tours deviennent des causes conditionnant de phénomènes de récolte et donc générant des rapports économiques entre producteurs, distributeurs et consommateurs, en fonction de la rareté des ressources en fonction des besoins : mécaniquement, il y aura des achats liés aux besoins conditionnés par les moyens et prix dans tous les milieux sociaux, produisant des effets sociaux forts dans les milieux pauvres, et donc des effets familiaux et des répercussions psychologiques : ainsi ici, la tristesse liée à la privation dans tel milieu social est la conséquence mécanique des rendements des champs. Par généralisation, on en infère l'illusion de liberté : elle est le bout psychologique d'une chaîne de la causalité déterminée où toute cause produit avec nécessité son effet.

Ainsi cela exclut l'hypothèse de la liberté comme affranchissement du déterminisme causal, elle est donc illusoire.

### **Conclusion :**

Au terme de ce devoir nous avons vu en quoi la liberté était une illusion dans la mesure où elle n'était qu'un sentiment subjectif. Cette illusion est sans doute durable car elle renvoie à un besoin psychologique, lui-même sans doute produit d'une culture millénaire, consistant à trouver une dignité de l'espèce humaine dans le refus de s'assimiler à une machine ou à un animal. Néanmoins, factuellement, la liberté n'existe pas car personne n'échappe à la causalité.